Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

La Fondation Orange lance deux appels à projets en faveur de l'accès à l'apprentissage et à la culture



La Fondation Orange, créée par la société de télécommunications éponyme, lance les appels à projets 'Apprendre autrement' et 'Diffusion et accès à la musique France' sur tout le territoire français. Les associations sont invitées à déposer leurs dossiers avant le lundi 30 septembre pour le premier appel à projets, et avant le mardi 1er octobre pour le second.

La Fondation Orange œuvre au quotidien pour l'éducation grâce au numérique, afin de donner de nouvelles chances à des jeunes et des femmes en insertion sociale et professionnelle, mais aussi pour la diffusion et l'accès à la musique pour tous. Pour ce faire, elle vient de lancer deux appels à projets.

'Apprendre autrement' est à destination des associations soutenant les jeunes en difficulté ou proposant des solutions éducatives qui sont invitées à proposer la réalisation d'un projet collectif permettant l'apprentissage des compétences transverses (le travail collectif, la créativité, la communication et l'esprit critique). Ce projet, mené par des jeunes en difficulté entre 13 ans et 25 ans, aboutira à un outil

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

concret répondant à un besoin local.

'Diffusion et accès à la musique France' est destiné aux associations et structures de création et diffusion musicale, aux ensembles musicaux, chœurs et orchestres, aux festivals musicaux, ainsi qu'aux maisons d'opéras et scènes musicales.

L'appel à projets 'Apprendre autrement'

Les projets proposés devront répondre à un besoin par une réalisation concrète et permettre de développer des compétences transverses, de lever les freins, de reprendre confiance en soi, de remobiliser, d'exprimer ses talents, et de jouer un rôle dans la société. Ils devront également inclure l'utilisation du numérique (machines numériques (FabLab), logiciels, réseaux sociaux…).

Les associations ont jusqu'au lundi 30 septembre pour déposer leur dossier en ligne. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés entre les 18 et 22 novembre. Ils seront soutenus durant un an, qui peut s'étendre à une période de trois ans maximum s'il y a une demande de renouvellement.

Pour en savoir plus sur cet appel à projet et déposer un dossier, cliquez ici.

L'appel à projets 'Diffusion et accès à la musique France'

Les projets qui obtiendront un soutien de la part de la Fondation devront rendre la musique accessible à des publics et dans des territoires qui en sont habituellement éloignés, créer des passerelles qui relient la musique classique et la voix à d'autres univers artistiques, et favoriser l'intégration des jeunes générations de musiciens. Le tout, en intégrant trois éléments essentiels : la parité, l'égalité, et l'environnement (communication numérique, festival écoresponsable, empreinte territoriale, empreinte carbone, etc).

Les structures qui souhaitent candidater ont jusqu'au mardi 1er octobre pour déposer leur dossier en ligne. Les projets les plus pertinents seront sélectionnés entre le 19 novembre et annoncés mi-décembre.

Pour en savoir plus sur cet appel à projet et déposer un dossier, cliquez ici.